



Sous la pression incessante des Etats-Unis, le conseil des ministres irakien soumet une loi sur le pétrole au parlement

Par [James Cogan](#)

Mondialisation.ca, 11 juillet 2007

[WSWS](#) 11 juillet 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [IRAK](#)

Le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a convoqué les médias mardi pour annoncer que son conseil des ministres avait « unanimement » approuvé un projet de loi soutenu par les Etats-Unis qui établit comment seront développées les vastes ressources en pétrole de l'Irak.

La loi incarne les buts et les objectifs criminels de l'invasion américaine de l'Irak il y a plus de quatre ans. Derrière les fausses affirmations sur les « armes de destruction massive » de l'Irak et sur les liens avec le terrorisme, il y a les visées des conglomérats américains du pétrole sur les immenses réserves de l'Irak, estimées être entre 115 et 215 milliards de barils de pétrole.

La loi sur le pétrole a de vastes implications, la plus importante étant qu'elle met fin au monopole de l'Etat irakien sur le développement des champs pétrolifères. Alors que le peuple irakien continuera en vertu de la constitution à « posséder » les ressources, les compagnies pétrolières étrangères obtiendront des contrats qui leur donneront les droits exclusifs d'exploration et de production pour des périodes aussi longues que vingt ans. La loi ouvre la porte à des « accords de partage de la production » qui protégeront la compagnie investissant contre les pertes et offriront des retours sur l'investissement encore plus élevés.

Fait très important en ce qui concerne Washington, tous les contrats signés par le précédent régime de Saddam Hussein, comme les ententes avec les sociétés françaises, russes et chinoises, sont annulées. Les compagnies américaines sont toutes en position d'obtenir les droits de développement des champs de pétrole.

La propagande entourant la loi sur le pétrole est entièrement cynique. Elle est universellement présentée à Washington comme une politique visant à garantir que les revenus du pétrole soient partagés entre « tous les Irakiens ». La réalité est plutôt que l'arrivée des Etats-Unis et des autres géants de l'énergie dans l'industrie irakienne du pétrole se traduira par un pillage à grande échelle. Le ministre irakien du Pétrole a prédit que jusqu'à 65 des 80 champs pétrolifères connus qui ne sont pas encore développés passeront sous contrôle étranger. Si l'industrie du pétrole était développée selon son plein potentiel, la production pourrait atteindre les 6 millions de barils par jour et générer des revenus annuels de plus de 130 milliards de dollars avec un taux de profit aussi élevé que 20 pour cent pour les compagnies transnationales.

C'est ce butin qui a coûté la vie à plus de 700.000 Irakiens et à près de 4.000 soldats des forces d'occupation et qui a dévasté l'infrastructure du pays. La perspective de Washington est de transformer l'Irak en une lucrative source de richesse pour les compagnies américaines et en une base militaire au Moyen-Orient pour élargir la domination américaine sur cette région aux nombreuses ressources. Pour réaliser cet objectif, il faut tant la feuille de vigne de la légalité du parlement irakien fantoche que la fin de l'insurrection contre l'occupation qui dévaste le pays.

Le rôle central qu'occupe la loi sur le pétrole dans les objectifs de l'occupation américaine est souligné par l'importance que celle-ci prend dans les « critères » de l'administration Bush pour le gouvernement irakien. Depuis le dévoilement du projet de loi le 26 février, d'importants membres du cabinet de Bush, dont la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice, le vice-président Dick Cheney et le secrétaire à la Défense Robert Gates, se sont rendus à Bagdad dans le but d'intimider les diverses factions irakiennes du parlement pour qu'elles acceptent leurs conditions. La Maison-Blanche fait pression sur Maliki pour qu'il passe cette loi et respecte les autres critères clés bien avant septembre, lorsqu'un rapport sur les progrès réalisés par la dernière « escalade » militaire américaine devra être présenté au Congrès.

Peu avait été réalisé avant cette semaine. Les partis kurdes, chiites et sunnites n'ont pas cessé de se quereller sur certains aspects du projet de loi, chacun tentant d'obtenir sa part du butin économique. Sans l'approbation du cabinet, la loi ne pouvait être présentée devant le parlement.

Cependant, au cours des deux derniers mois, deux des principaux opposants à la loi — le mouvement chiite sadriste dirigé par Moqtada al-Sadr et le Front irakien de la concorde, une coalition des partis sunnites arabes — ont retiré leurs ministres du cabinet en guise de protestation contre l'occupation et le gouvernement. Maliki a profité mardi de cette situation en faisant passer la loi au vote lors d'une session à laquelle assistaient seulement 24 des 37 ministres.

Le président Bush fut si heureux des résultats qu'il appela personnellement Maliki pour le féliciter. Maliki mise sur le fait que les boycotts des sadristes et des sunnites permettront aussi à la loi de se frayer un chemin à travers le parlement. Il est peu probable que plus de 150 des 275 législateurs élus en décembre 2005 se présentent aux sessions qui sont prévues cette semaine pour débattre du projet de loi. Et mis à part ces 80 et plus boycottteurs, des dizaines de politiciens irakiens vivent à l'étranger en raison du manque de sécurité. De nombreuses sessions avaient pris fin dans des situations où le quorum de 138 personnes n'avait pu être atteint.

Toutefois, il est loin d'être certain que la loi passera au parlement. Le fait que la loi ne fut pas présentée mercredi comme promis suggère la poursuite des âpres négociations, des pressions directes et des pots-de-vin afin que les factions restantes au parlement votent pour la loi. Selon les derniers reportages, celle-ci devrait être présentée le 5 juillet et un comité d'évaluation devrait l'étudier pour une durée d'au moins une semaine.

La Maison-Blanche dépend des partis fondamentalistes chiites qui demeurent loyaux au gouvernement Maliki et des partis nationalistes kurdes qui gouvernent le nord de l'Irak par l'entremise du Gouvernement régional kurde (KRG). Cependant, les partis kurdes soutiennent que le KRG, et non le gouvernement à Bagdad, devrait garder le contrôle sur les nouveaux projets de développements pétroliers sur son territoire. Mardi, le KRG a prévenu

qu'il n'accepterait pas la nouvelle loi si cette dernière ne respectait pas le document original de février contenant les exigences kurdes.

Sous la pression de Washington, un comité de révision du cabinet a ajouté en avril au document des annexes qui réduisaient considérablement les pouvoirs des régions et des provinces sur le pétrole. Les annexes tentaient de donner des garanties financières aux parties sunnites, comme partie d'une série d'ouverture américaines visant à convaincre les éléments de la résistance armée majoritairement sunnites de conclure une entente avec l'occupant.

Le gros du pétrole non exploité repose principalement dans le nord kurde et dans les provinces chiites du sud. Un des facteurs derrière la résistance armée est la crainte de l'establishment sunnite que le régionalisme va mener à la marginalisation et à l'appauvrissement de la population sunnite des provinces de l'ouest et du centre, pauvres en ressources pétrolières. Le mouvement sadriste, avec son pouvoir basé principalement à Bagdad, a aussi constamment soutenu le principe d'un contrôle central sur la production pétrolière.

Si les annexes ont été retirées par Maliki en raison d'une entente avec les partis kurdes, cela va dramatiquement élargir les divisions entre les factions rivales. Khalaf al-Ilyan, un représentant du Front de la concorde nationale sunnite irakien, a dit à la télévision irakienne : « Tout projet de loi approuvé en l'absence du Front de la concorde nationale ne fera que représenter les groupes qui l'ont approuvé. S'il y en a qui veulent annuler la voix de la moitié de la population irakienne, qu'ils en prennent la responsabilité. » Le mouvement sadriste a spécifiquement demandé l'insertion d'une nouvelle clause qui bannirait la signature de contrat avec des compagnies basées dans un pays ayant des troupes en Irak.

Un politicien kurde, Firyad Rwanda, a dit au Washington Post mercredi qu'il était confiant que « tout allait de l'avant et il n'y a pas de problème » entre Maliki et le KRG. Voyant que les opposants sunnites et chiites au régionalisme boycottaient le parlement, l'administration Bush a peut être ordonné à Maliki de faire volte face et de donner juridiction aux régions et aux provinces irakiennes sur les nouvelles productions.

En dernière analyse, la principale préoccupation de la Maison-Blanche n'est pas de savoir quelle couche de l'élite locale irakienne recevra une maigre part des profits pétroliers de l'Irak, mais plutôt de créer le cadre légal et politique permettant l'exploitation et le pillage des ressources irakiennes par la grande entreprise américaine.

Article original en anglais paru le 5 juillet 2007.

La source originale de cet article est [WSWS](#)

Copyright © [James Cogan](#), [WSWS](#), 2007

Articles Par : [James Cogan](#)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca